

Ville de Bessay/Allier



PROJET ÉDUCATIF

TERRITORIAL 2024



SOMMAIRE

Qu'est ce qu'un PEDT?

I- PORTEUR DU PROJET, PILOTAGE ET COORDINATION *page 3*

II- OBJECTIFS ET MOYENS *page 4*

A- Objectifs du PEDT

B-Organisation actuelle de l'école et accueil de loisirs

1 - l'école Jean de la Fontaine en 2023/2024

2 – Les services municipaux

C – Les partenaires

1 – Les familles

2 – Centre social rural de Jaligny et plus

3 – Comité de gestion de la cantine

4 – Conseil municipal des jeunes (CMJ)

5 – Relais d'assistante maternelle (RAM)

6 – Association l'amicale laïque « sections écoles »

7 – Les associations sur la commune en lien avec le public concerné par le PEDT

III- ACTIVITES *page 13*

A - Articulation du PEDT avec les dispositifs existants

B- Types d'activités proposées aux enfants

durant les temps activités périscolaires

durant l'accueil du mercredi après midi

pendant l'accueil du soir

pendant le temps scolaire

pendant le temps extra scolaire

C- Axes des projets d'école pris en compte par le PEDT

IV- ÉVALUATION DE L'AVANT DERNIER COMITE DE PILOTAGE *page 16*

V- COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE ET BILAN *page 18*

Qu'est ce qu'un PEDT?

Créés pour accompagner la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, les projets éducatifs territoriaux (PEDT), à l'initiative des communes ou de leurs groupements, apparaissent comme un levier fort pour faire converger l'action des différents acteurs éducatifs, dans le respect des compétences de chacun, au service de la continuité des différents temps de l'enfant, à savoir le temps scolaire, les temps périscolaires et les temps familiaux (source: education.gouv.fr).

I - PORTEUR DU PROJET, PILOTAGE ET COORDINATION

Mise à jour:Septembre 2024

Collectivité territoriale: Mairie de Bessay sur Allier

Nom du correspondant: Didier Paqueriaud

Fonction: Maire

Adresse: 9 route de Lyon - 03340 Bessay sur Allier

Téléphone: 04-70-43-00-49

Adresse mail: mairie@bessay03.fr

Les enfants concernés par le PEDT sont ceux des écoles élémentaire et maternelle de Bessay sur Allier, ainsi que les enfants qui ont un lien avec la commune.

La commune a choisi en 2013 le mercredi comme cinquième matinée.

A la rentrée scolaire 2018/2019, la commune, après avoir interrogé les parents d'élèves (80% pour le maintien) a choisi de rester sur cet aménagement d'horaires et donc de conserver 4,5 jours d'école.

La réunion du comité de pilotage a réuni:

- Directrices école élémentaire et école maternelle
- Enseignantes des deux écoles
- Élus municipaux responsables de la commission affaires scolaires
- Directrice de l'accueil de loisirs
- animateurs
- Atsem
- Parents d'élèves élus
- Agents de restauration
- Directrice du centre social
- Référente départementale CAF

Proposition de coordinatrice du PEDT: Mme Anaïs Barraud Michelin, directrice de l'accueil de loisirs

Grâce à la création de ce comité de pilotage nous envisageons de renforcer un lien entre chaque acteur éducatif présent sur la commune pour les enfants.

II - OBJECTIFS ET MOYENS

Pour réfléchir à ces objectifs, nous nous sommes appuyés sur les conseils de Claire Leconte pour l'élaboration d'un PEDT, le texte intégral est cité en annexe.

A- Objectifs du PEDT

1- Favoriser la réussite scolaire en proposant une offre éducative de qualité

a) Offrir les meilleurs conditions matérielles et pédagogiques dans le cadre du projet d'école

La commune de Bessay sur Allier accorde de nombreux moyens afin d'offrir les meilleurs conditions possibles aux acteurs éducatifs et permettre ainsi aux enfants de réussir. Elle assure une partie du financement pédagogique ainsi que matériels, de même que l'amicale laïque scolaire.

Ex : la commune finance le matériel scolaire, les intervenants périscolaires,.... les temps d'activités périscolaires (TAP) qui sont gratuits pour les familles, le budget de l'accueil de loisirs afin de permettre de nombreuses activités les mercredis après-midi,...l'amicale laïque a pris à sa charge des abonnements, transports, visites de musées, costumes.....

b) Permettre une offre éducative, à la culture et aux loisirs pour tous

Une politique tarifaire équitable, basée en fonction des revenus permet aux enfants de l'accueil du mercredi après-midi de s'initier à des activités de loisirs qu'ils n'auraient peut être pas pu découvrir autrement. De même des activités périscolaires gratuites favorisent la découverte culturelle et sportive.

Face aux enfants en situation de handicap, les meilleures conditions de scolarisation et d'accueil aux loisirs sont recherchées.

De nouvelles compétences peuvent être développées avec des activités «nouvelles» sur les temps périscolaires : découverte de l'Aïkido, activités numériques... Mais aussi des partenariats peuvent être mis en place avec les associations du territoire.

c) Proposer une ouverture culturelle à l'enfant

En lien avec la bibliothèque communale, chaque classe de l'école se rend à la bibliothèque une fois par mois de novembre à juin. Chaque enfant a la possibilité d'emprunter un livre de son choix.

Tous les deux mois, une exposition différente est proposée sur des thèmes variés : la bande-dessinée, les jeux olympiques, les carnets de voyage...

Les enfants peuvent également aller à la bibliothèque dans le cadre des TAP, pour des activités autour de la lecture, découverte de supports ou d'illustrateurs mais également en dehors de ces temps collectifs, aux horaires d'ouverture.

L'école et l'accueil de loisirs proposent régulièrement des sorties culturelles dans des musées (centre national du costume de scène, musée Anne-de-Beaujeu...)

2- Respecter les rythmes de l'enfant

a) Organiser la semaine sur 4 journées et demi

Après de nombreuses études menées sur le rythme biologique de l'enfant par des chercheurs depuis des années et au vue de ce qu'il se fait dans de nombreux pays, le temps de l'enfant est découpé entre ses moments en famille, à l'école, à l'accueil, et c'est à nous adultes à nous adapter à tous ses temps de la journée bien différents.

La volonté de rester à 5 matinées d'apprentissage scolaire a été approuvé par le corps enseignant de l'élémentaire. Il a été démontré que les taux de vigilance et de concentration sont plus

importants durant la matinée.

b) Mise en place du temps méridien

Le temps méridien est un temps qui doit permettre aux enfants, selon leurs besoins et leurs envies, de se ressourcer, de pratiquer des activités libres en toute sécurité physique et affective. Les travaux d'aménagement des cours d'école vont permettre de répondre à ces besoins.

A partir de septembre 2024, les élèves de petite section iront à la sieste ½ heure maximum après le temps de repas pour leur permettre de se reposer dans les meilleures conditions.

Pour le temps de restauration scolaire, les enfants ont la possibilité de se lever plusieurs fois pendant le repas pour être servi, ce qui leur permet de bouger et de ne pas être contraint de rester sur leur chaise tout le long du repas.

C) Améliorer l'offre alimentaire

La loi EGAlim et la loi Climat et Résilience encadrent la qualité des produits achetés entrant dans la composition des repas servis en restauration collective.

Les repas doivent comporter, au moins 50% de produits de qualité et durables dont au moins 20% issus de l'agriculture biologique.

Le gaspillage alimentaire doit être analysé afin d'être réduit.



A Bessay, les produits alimentaires utilisés au restaurant scolaire sont pour la plupart issus du commerce local (supérette et boucherie du village)

D'autres livraisons s'ajoutent pour les produits frais, surgelés...

Un repas est généralement composé d'une entrée, d'un plat, d'un laitage et d'un dessert.

Un repas végétarien est proposé actuellement un mercredi sur deux.

Les déchets sont triés : essuie mains et épluchures au compost, boîtes métalliques et cartons au tri sélectif et restes alimentaires donnés.

La responsable du restaurant scolaire ajuste chaque jour la quantité des repas selon le nombre d'enfants présents pour réduire ce gaspillage.

Pour respecter la laïcité lors des repas, lorsqu'il y a du porc, un repas de substitution est prévu pour les enfants qui n'en mangent pas.

Un poisson est également servi chaque semaine, le vendredi ou un autre jour de la semaine.

3- Assurer la complémentarité des acteurs éducatifs

a) Permettre une cohérence de l'équipe éducative

Tout au long de sa journée, l'enfant se construit sur différents lieux (à la maison, à l'école, structures périscolaires et extrascolaires...) avec différents temps (temps de classe, temps de repas, temps de récréation, temps libre, temps repas familiaux....) et avec différentes personnes (parents, enseignants, famille, animateur), tout cela entouré de camarades de son âge.

Permettre de faire un lien entre les acteurs éducatifs ainsi qu'entre les différents temps de la journée de l'enfant est primordial. Nous cherchons ainsi à instaurer une complémentarité entre les acteurs éducatifs.

Le conseil d'école instauré chaque trimestre permet également de créer des échanges entre ces acteurs, de s'informer des projets mis en place par chacun et de les mettre en lien.

b) Favoriser les échanges avec les familles

La mise en place d'échanges et de communication avec les familles permet de garantir la continuité éducative. Il est important que s'établisse une relation de confiance entre les partenaires éducatifs. Pour cela il faut pouvoir permettre régulièrement des moments d'échanges et de rencontres, les rassemblements incluant les familles (notamment grâce à l'amicale des écoles, fête de fin d'année, loto, carnaval...).

Permettre aux parents d'intégrer les comités et d'y trouver leur place, de proposer des projets, de renforcer les liens, aidera à atteindre les objectifs du PEDT.

La valorisation des activités menées durant les périodes scolaires et péri-scolaires permet aussi de se rencontrer et de renforcer les liens éducatifs (spectacle, expositions, goûters,)

Le carnet de liaison entre les familles et équipes éducatives permet de suivre l'enfant tout au long de l'année scolaire.

La mise en place du portail familles en janvier 2023 permet également d'informer les familles sur les projets et animations menés, trouver des informations sur le fonctionnement des structures... mais également inscrire les enfants jusqu'à 15 jours en amont pour le restaurant scolaire, 1 semaine en amont pour l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs.

4- Permettre à l'enfant de devenir un citoyen de demain

a) Mettre en œuvre des actions autour du développement durable et de la santé

Le conseil municipal des jeunes participe à la vie citoyenne. Ces jeunes prennent conscience de leurs impacts sur la vie collective grâce à leurs projets.

Les enfants sont sensibilisés à leur environnement et aux habitants, à la vie du village grâce aux différentes activités proposées (compostage des déchets verts de la cantine, tri des déchets à l'accueil, dans la cour, récupération de matériaux pour le bricolage auprès des familles, sensibilisation à la nature, alternative aux pesticides.....). Le village a signé la Charte fredon (zéro phyto) depuis 2012, Bessay est ainsi un village support pour le Sictom (article paru dans le trimag de juin 2018).

Des composts permettent de trier les ressources compostables et des points de tri à apport volontaire sont présents dans le village.

L'école est labellisée E3D niveau 3. Des éco-délégués en CM1 et CM2 ont été élus en 2023 pour permettre de mener des projets en lien avec l'environnement dans l'école.

Les activités sportives tiennent une place importante, tant avec les projets d'école que durant les accueils et activités périscolaires. En effet, l'école est engagée dans l'objectif «30 minutes d'activité physique par jour».

L'école adhère à l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) et emprunte du matériel sportif selon les demandes des institutrices. Chaque année, des événements sportifs sont mis en place avec les enfants des écoles

b) Aménager une cour d'école favorable à la santé

Le projet de revitalisation du centre-bourg initié par la commune en 2022 a permis d'intégrer l'école dans ce cadre.

Le projet de réaménagement des cours d'écoles engagé en septembre 2023 a permis d'identifier les zones à conserver, réaménager ou créer dans les deux cours d'école grâce au projet mis en place dans l'année scolaire 2023-2024 en lien avec l'ARS (agence régionale de santé) et le CAUE (conseil d'architecture et d'urbanisme).

L'ensemble des acteurs a été mobilisé : enseignantes, personnel municipal (autour des écoles et services techniques), enfants, familles, élus...

Les priorités retenues ont été d'ajouter de la végétation, offrir une cour sécuritaire et ludique pour

les enfants.

Ces travaux vont aussi permettre de rénover les bâtiments des écoles notamment l'accueil de loisirs pour offrir une meilleure isolation thermique.

Une première partie des travaux devrait être réalisé en 2024.

B-Organisation actuelle de l'école et accueil de loisirs

1- L'école Jean de la Fontaine en 2023/2024

Nombre total d'enfants scolarisés : 108 tous niveaux

Maternelle	18 PS	12 MS	6 GS			36 élèves
Elementaire	17 CP	10 CE1	18 CE2	13 CM1	14 CM2	72 élèves

Locaux mis à disposition :

Dans l'école : salles de classe, salle de jeux, bibliothèque, cour d'école, dortoir, salle de l'accueil de loisirs, ancienne salle des CM2

A l'extérieur de l'école : gymnase, parc sportif, centre socioculturel dont bibliothèque, jardin périscolaire, stade

Un conseil d'école, tenu à chaque trimestre permet de réunir l'équipe enseignante avec les parents d'élèves élus, les élus et la directrice de l'accueil de loisirs.

Pour la rentrée 2024/2025, les deux écoles maternelle et élémentaire auront fusionné pour former une seule école primaire.

L'équipe enseignante s'est concertée pour harmoniser les horaires scolaires.

L'école sur 4 jours et demi est conservée pour favoriser les apprentissages des enfants sur le temps de classe le matin, néanmoins un changement s'opère pour les TAP (temps d'activité périscolaires).

Ceux-ci étaient organisés :

- en maternelle : pour la moyenne et grande section chaque mardi et vendredi de 15h15 à 16h15
- en élémentaire : chaque lundi et jeudi de 15h15 à 16h30.

Il était difficile en 1h15 de construire des TAP de qualité (temps d'appel, de trajet jusqu'au lieu d'activité... Il ne restait que 45 minutes d'activité effective). L'objectif est aussi de construire des projets plus en lien avec les associations du territoire (musique, sarbacane..).

Les horaires prévus pour la rentrée 2024/2025 sont les suivants:

	7h	8h30	12h	14h	16h10	18h30
Lundi	Accueil	Temps scolaire	Repas	Temps scolaire	Accueil	
Mardi	Accueil	Temps scolaire	Repas	Temps scolaire	Accueil	
Jeudi	Accueil	Temps scolaire	Repas	Temps scolaire	Accueil	
Vendredi	Accueil	Temps scolaire	Repas	TAP	Accueil	
Mercredi	7h	8h30	12h	13h	17h	18h30
	Accueil	Temps scolaire	Repas	Accueil de loisirs	Accueil	

2 – Les services municipaux

a) L'accueil de loisirs « le repaire des castors » :

L'équipe d'animation est composée de 10 personnes :

La directrice de l'accueil de loisirs, une stagiaire BAFD, une animatrice BPJEPS, un animateur en cours de BPJEPS, 4 personnes titulaires du BAFA ou équivalence et 2 personnes non diplômées.

Les temps d'activités périscolaires (déclaration DSDEN)

Horaires:

Le vendredi de 14h à 16h10

Encadrement:

1 animateur pour 10 enfants de – de 6 ans

1 animateur pour 14 enfants de + de 6 ans

Inscriptions et tarifs:

A chaque période scolaire, entre les «petites» vacances, les enfants changent d'activité, soit 5 possibilités d'ateliers différents.

A chaque période, la directrice de l'accueil de loisirs met en ligne sur le Portail Familles un lien d'inscription aux familles. Les familles peuvent donner l'ordre de préférence des TAP de leurs enfants. La directrice fait ensuite les groupes en essayant de répondre au mieux aux souhaits des enfants.

Toutes ces activités sont gratuites et le taux de présence des enfants à ces activités est de 95%.

Organisation entre le temps scolaire et le temps d'activité:

A la sortie scolaire, les enseignants accompagnent les enfants qui ne font pas d'activité à la sortie pour les remettre aux parents, les autres se regroupent vers l'animateur référent.

La fiches des groupes TAP est distribuée aux enseignantes et affichée dans la cour de l'école pour

aider les enfants à se repérer.

L'accueil périscolaire (déclaration SDJES)

Horaires :

Le matin de 7h à 8h30

Le soir de 16h10 à 18h30 sauf mercredi: 17h à 18h30

Encadrement :

1 animateur pour 10 enfants de – de 6 ans

1 animateur pour 14 enfants de + de 6 ans

Inscriptions et tarifs :

Depuis janvier 2023, les familles ont accès à un Portail Familles en ligne. Les familles peuvent effectuer leurs inscriptions à l'accueil de loisirs, au restaurant scolaire ou à l'accueil périscolaire selon la fréquence qu'elles souhaitent (à la semaine, au mois, à l'année...)

Le tarif est de 1,20€ par matin ou soir, avec petite collation, facturé par le trésor public et envoyé par courrier aux familles chaque mois (montant supérieur à 15€)

L'accueil du mercredi (déclaration DSDEN)

Horaires:

13h00 à 18h30 tous les mercredis

Encadrement:

1 animateur pour 8 enfants de – de 6 ans

1 animateur pour 12 enfants de + de 6 ans

Inscriptions et tarifs:

Les familles inscrivent leurs enfants sur le Portail Familles, où le planning de la période est accessible. Il est également affiché dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La tarification se fait suivant le quotient familial. Pour l'année 2024, ce tarif s'élève entre 1,05€ et 8,28€ l'après-midi et 0,23€ et 1,8€ l'heure du mercredi soir.

La pause méridienne

1^{er} service maternelle + CP	Repas 3 agents de cantine	Cour d'école Maternelles avec 2 animatrices Reprise à 13h50 pour la maternelle Sieste Petite section avec leur ATSEM
2^{ème} service 3 classes d'élémentaire	Cour d'école 2 animatrices	Repas 2 agents de cantine Reprise de l'école à 13h50

Le mercredi : un seul service de 12h à 13h

Prix du repas : 2,10€

b) Les services espaces verts et techniques

Mise à disposition par la mairie en cas de besoin du personnel (montage de barnums, montage matériel, action de sensibilisation, aménagement du jardin pédagogique.....). Les employés techniques s'adaptent aux besoins de chacun, ils veillent à apporter le matériel nécessaire, ils adaptent leur travail par rapport aux actions menées.

C – Les partenaires

1- Les familles

Les représentants des parents d'élèves sont des parents élus en début d'année scolaire afin de représenter tous les parents et de prendre part lors des conseils d'écoles mais aussi lors de commissions.

Un cahier de liaison a été mis en place depuis plusieurs années lors d'un premier comité de pilotage qui fait le lien entre la famille, l'équipe pédagogique mais aussi l'accueil de loisirs et le restaurant scolaire.

2 – Centre social rural de Jaligny et plus

Le centre social rural de Jaligny permet d'assurer un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (1 ou 2 semaines pendant les petites vacances et 5 semaines pendant les grandes vacances) pour les enfants du canton de Neuilly le Réal dans lequel s'inscrit la commune de Bessay sur Allier.

Cet accueil concerne les enfants de 3 à 16 ans.

Il organise aussi des camps «aventure» pour les adolescents durant les grandes vacances sur une semaine en partenariat avec d'autres accueils (Le Donjon et Chevagnes) ouverts aux enfants de 12 à 17 ans du territoire.

Le CLAS : le centre social de Jaligny coordonne le contrat local d'accompagnement à la scolarité de Bessay signé en 2015. Ce dispositif s'adresse aux élèves de l'école élémentaire et il permet un soutien à la parentalité, dans le suivi scolaire de leurs enfants.

Ce service est proposé gratuitement aux familles.

Les familles doivent faire la démarche d'inscrire leur enfant lors des permanences organisées par le centre social, une première fois en début d'année scolaire.

L'inscription est par période de vacances à vacances, elle peut être reconductible si des places sont disponibles.

L'organisation pour l'année scolaire 2023/2024 était la suivante : les bénévoles du centre social interviennent dès novembre le mardi de 16h15 à 18h et le jeudi de 16h30 à 18h au centre socioculturel. Dans un premier temps, les enfants ont un moment de goûter collectif fourni par le centre social.

Après cela, les enfants sont en binôme avec un bénévole pour l'aide aux devoirs. Selon le temps restant à la fin des devoirs, un temps de jeu peut être proposé par le bénévole.

Les familles récupèrent ensuite leurs enfants au centre socioculturel. Pour les enfants qui fréquentent l'accueil périscolaire, une bénévole les accompagne jusqu'à l'accueil.

3 – Comité de gestion de la cantine

Le comité de gestion de la cantine scolaire est composé d'élus de la municipalité et de parents d'élèves. Il assure la gestion des repas qui sont proposés au restaurant scolaire : environ 105 repas enfants et 4 repas adultes servis par jour au tarif de 2,10€.

La responsable du restaurant scolaire prépare des menus équilibrés avec des produits frais en appliquant la loi EGAlim : menu végétarien, 20% produits biologiques et 50% de produits de qualité et durables.

Chaque année, le comité de gestion finance intégralement deux repas : le repas de Noël le dernier vendredi avant les vacances de Noël et le pique-nique de fin d'année le dernier jour de l'année scolaire.

4 – Conseil municipal des jeunes (CMJ) et les éco-délégués

Le conseil municipal des jeunes est composé d'élèves de CM1, CM2 et Collégiens. Ces jeunes sont élus par les élèves de l'école élémentaire. Ce conseil est porteur de projets et il permet la réalisation de diverses actions sur le territoire.

Les éco-délégués sont 4 élèves : 2 de CM1 et 2 de CM2 élus par les enfants de l'école.

Ceux-ci portent des projets en lien avec l'environnement dans le cadre scolaire (compost, actions de sensibilisation...)

5 – Relais d'assistantes maternelles (RAM)

Une animatrice propose des animations gratuites ouvertes tant aux assistantes maternelles qu'aux parents (lecture, motricité, activités manuelles).

Horaires : lundi matin

Locaux : salle d'activité de l'accueil périscolaire

6 – Association l'amicale laïque de l'école

L'Amicale laïque «section école» est composée de parents d'élèves et d'enseignants de Bessay sur Allier. Elle organise des manifestations durant l'année scolaire. L'objectif de l'association est de récolter des fonds pour financer ou participer au financement des voyages scolaires, fournitures, spectacle ainsi que des goûters, des jeux et jouets à Noël, des livres, etc....

Cette association ne demande aucune participation financière aux parents en début d'année

scolaire.

7 – Associations sur la commune en lien avec le public concerné par le PEDT

- Société musicale l'indépendante
- Amicale Pétanque Bessaytoise
- La sarbacane de Bessay
- Section AFN : anciens combattants d'Afrique du Nord
- Amicale laïque «section au fil des images» : cinéma itinérant
- Bessay Tennis Club
- Club de l'amitié
- Club de Judo
- Club sportif de Bessay
- Les archers de Bessay

III – ACTIVITÉS

Types d'activités proposées aux enfants

Durant les temps activités périscolaires :

*avec les animateurs de la commune

multi sports	basket	danse	initiation musicale
cuisine	bricolage	sciences	balades
autour du fil	autour des arts	théâtre	autour du papier
tennis	pétanque	jeux de société	rollers
vélo	cirque	badminton	course d'orientation
bibliothèque	échecs	hockey	ping-pong

*avec des intervenants assurant la prise en charge de l'activité:

Sophrologie Tennis Cirque Aïkido

Durant l'accueil du mercredi après midi :

Avant toutes ces activités, un temps calme est laissé pour permettre à l'enfant de se reposer et se détendre

Grands jeux : adaptés aux âges des enfants, avec des mises en scènes, pour que l'imaginaire prenne le dessus

Jardinage : jardin refuge en partenariat avec ADATER

Loto : en partenariat avec les anciens du village, qui l'organisent et partage autour d'un goûter

Inter centre, découverte de différents sports : présentation par les associations de différentes activités sportives, partagés avec d'autres centre de loisirs (Toulon sur Allier, Jaligny et Neuilly le Réal)

Inter centre, autour du foot féminin : animation par l'équipe féminine de Bessay de différents ateliers foot, avec accueil de Jaligny, avec des bénévoles et les autres enfants du village étaient invités à participer

Troc sucre : les enfants vont à la rencontre des habitants du village pour échanger des objets

Sortie vélo, pêche : découverte du patrimoine et du territoire

Sortie piscine à Moulins

Après midi surprise : location structures gonflables

Activités jeux d'eau : location de jeux (piscine, toboggan géant) ou avec le matériel existant à l'accueil

Goûter Halloween avec les parents

Foot golf : aménagement unique en France par la commune avec l'aide des agents techniques espaces verts

Décorations sur la place du village : lutins en bois, symboles des JO... peints par les enfants

Plaine de jeux Défiland

Sortie cinéma à Moulins ou à Bessay avec l'UDAR

Musées : centre nationale costume de scène, musée illustration jeunesse, musée Anne de Beaujeu...

Élaboration d'une fresque pour un concours pendant la période des alternatives aux pesticides (nous avons terminé «premier du concours», deux années de suite dans la catégorie accueil de loisirs)

Visite d'une ferme pédagogique ou «La ferme se balade» vient sur place

Vélo rail à Noyant d'Allier/ Mayet d'Ecole

Paint Ball et Accrobranche à Yzeure

Carnaval au centre : laissons les enfants déambuler déguisés

Pendant l'accueil du soir :

Jeux de société et jeux sportifs
Jardinage dans le potager pédagogique
Temps libre, ne rien faire
Possibilité de faire ses devoirs seul
Bricolage, activités artistiques

Pendant le temps scolaire :

Activités	Intervenants
Initiation au Rugby et Handball	Mise en place par l'éducation nationale avec l'aide d'animateurs, parent
Journée handisport	USEP animateur, parents
Animation environnement	ADATER
Intervention de la gendarmerie	sécurité routière, les dangers d'internet, addictions, harcèlement
Croix rouge/ UNASS	premiers secours, sensibilisation : les dons pour les plus démunis
Sorties scolaires CM2	parents accompagnateurs, AFN, animateur
Journées APPN	Activités pleine nature, inter écoles, SICTOM, USEP
Semaine alternatives pesticides	Ateliers proposés avec animateurs et agents espaces verts
Cinéma nature	Association Cistude et compagnie éducation nationale, UDDAR
Les olympiades (défis sportifs)	Organisé à l'initiative des enseignants – aide des animateurs

Semaine du goût	Organisée en parallèle au restaurant scolaire
La grande lessive	Permettre aux parents de découvrir une exposition artistique temporaire créée par les enfants installée dans les locaux de l'école

Pendant le temps extra scolaire :

* Activités des enfants au sein des diverses associations présentes sur le territoire de Bessay

* Animations organisées par l'amicale laïque «section école»

- loto
- carnaval
- goûter de Noël
- fête des écoles
- défilé Halloween

.....

Toutes ces actions permettent de récolter des fonds mais aussi de réunir les enfants et les familles, il y a la participation des membres de l'association, mais aussi des bénévoles, des parents, le corps enseignant, les agents de la commune

* Autres rassemblements organisés sur la commune par la commune elle-même, autres associations.....

Fête foraine au village

Troc plantes

Fête de la patate

Lotos organisés par les associations

Marché du terroir

Marché de Noël

Brocante

Axes des projets d'école pris en compte par le PEDT

Cohérence entre le programme d'activités périscolaires et projets d'école

Ecole	Accueil de loisirs
Projets nature, spectacle maternelle sur le jardin	Jardinage, fresque sur le jardin
Gendarmerie : code de la route, parcours vélo	Sorties vélo, activités vélo
Journées sportives	Animations, activités autour du sport
Cinéma, parcours thématiques	Sortie cinéma, fête de l'école sur des musiques de film
Piscine : cycle pour CP et CE1	Sortie piscine
Arts plastiques	Animations culturelles dans les musées du territoire

IV- EVALUATION DE L'AVANT-DERNIER COMITE DE PILOTAGE EN 2021

L'avant-dernier comité de pilotage a eu lieu le mardi 29 juin 2021

Les ajustements prévus dès septembre 2021 étaient les suivants :

Ajustements prévus	Votes au PEDT du 30 mai 2024
Réduire la pause méridienne en élémentaire pour éviter les conflits : piste évoquée de la réduire le mardi et vendredi (12h à 14h05 actuellement) pour 2022	40% satisfaits 40% moyennent satisfaits 10% non satisfaits
Récréation du matin décalée en élémentaire : 10h30-11h pour deux classes et 10h45-11h15 pour les autres	100% satisfaits
Réaménager la cour d'école avec des marquages au sol : marelle, jeux en autonomie..	75% moyennent satisfaits 25% non satisfaits
Rendre les enfants plus autonomes en récréation : jeux préalablement travaillés en EPS (candidature déposé par l'école élémentaire pour labellisation génération 2024 et dispositif 30 min d'activité physique quotidienne), proposer des défis Récrés, créer des ateliers médiations, activités en groupe aboutissent sur 1 projet (ex : comédie musicale)	100% moyennent satisfaits
Organiser élections des écos-délégués	100% satisfaits
Poursuivre l'accueil des élèves directement en classe le matin en élémentaire pour qu'ils soient dans de meilleures conditions de travail	100% satisfaits
Accueillir les enfants directement en classe après le repas de midi pour les mêmes raisons	50% satisfaits 50% moyennent satisfaits
A l'accueil de loisirs du matin, ne plus proposer systématiquement un goûter aux enfants. Sonder en début d'année pour savoir ceux qui ont déjà petit-déjeuner. Beaucoup d'entre eux emmènent un goûter pour la récréation de 10h. Travailler sur la qualité du goûter, privilégier fruits et peu sucré pour être en accord avec la PMI.	100% satisfaits
Mettre en place des formations du personnel sur la gestion des conflits et du stress ainsi que la communication bienveillante (sophrologie, yoga...)	100% non satisfaits
TAP organisé par le centre social autour des émotions et des conflits pour 2021-2022. Lors des TAP le comportement de certains enfants est très difficile et rend la séance compliquée. La question est posée de rappeler aux familles que les TAP ne sont pas obligatoires et que si le comportement de leur enfant n'est pas adapté il n'est pas obligatoire de l'accueillir.	100% satisfaits
Sieste des moyens organisé dans la 3ième classe de maternelle disponible ce qui permettrait d'utiliser la salle de jeux si besoin pour les élèves d'élémentaire.	100% satisfaits

Une reflexion est toujours en cours sur la sieste des élèves de maternelle, qui est actuellement après 1h de cour après le repas (est-ce un bon rythme pour les maternelles?)	43% satisfaits 43% moyennement satisfaits 14% non satisfaits
Les tickets de cantine et d'accueil du matin et du soir seront remplacés par une inscription mensuelle avec des factures (trésor public et comité de gestion pour le repas)	100% satisfaits
Le déplacement des enfants au restaurant scolaire a été restreint suite au protocole sanitaire, mais il a été évoqué le fait de continuer ce fonctionnement lorsque le protocole nous le permettra.	100% satisfaits
Réfléchir au futur de l'école dans 3 ans : porter une attention particulière aux prévisions d'effectifs pour ne pas risquer une fermeture de classe .	100% non satisfaits

Nous sommes conscients des qualités de notre petite commune de Bessay sur Allier. A nous tous de travailler dans le même sens pour exploiter le potentiel de chacun dans l'intérêt des jeunes.

V- COMPTE-RENDU DU COMITE DE PILOTAGE ET BILAN

Le comité de pilotage s'est déroulé le jeudi 30 mai 2024.

Etaient présents : Charlotte Garret et Céline Aliberti, enseignantes de maternelle
Sabrina Gourdon, Séverine Lancelot, Adeline Tardivon Paris, enseignantes d'élémentaire
Florence Leal Farina, Albane Chégut, Anaïs Michelin Barraud, Isabelle Sarrazin, Patricia Eragne,
Nathalie Valnaud , Isabelle Trouvé, Sylvie Michel, Nancy Blanchant, Paulin Sartout, personnels
municipaux des écoles et de l'accueil de loisirs
Pauline Langeron, Amandine Roullier , représentes des parents d'élèves
Elodie Théveniaud, chargée de conseil et développement à la CAF
Christine Desnoyer, directrice du centre social de Jaligny
Didier Paqueriaud, maire de Bessay sur Allier
Grégory Basset, Christophe Pommier, Florence Jouanet, Sophie Burgat, Céline Chevalier, conseillers
municipaux de Bessay sur Allier

Excusés : Bénédicte Chevalier, présidente du comité de gestion de la cantine
Melanie Auremboux, Marianne Peytavin, Julie Labat, Caroline Perret, représentes des parents
d'élèves

Un représentant de la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale

Absent : L'inspecteur d'Education Nationale

Un tour de table est fait pour permettre à chacun de se connaître.

Le bilan du précédent PEDT est réalisé en utilisant des post-it de couleur (vert, jaune et rouge) pour
permettre à chacun d'évaluer les différents objectifs qui avaient été défini.

Les objectifs prévus dès septembre 2024 pour les trois années à venir sont les suivants :

- * Harmonisation des horaires scolaires
- * Mise en place des TAP le vendredi de 14h à 16h10 pour tous les élèves (sauf sieste petite section)
- * Réaménagement des cours des écoles en lien avec le CAUE et l'ARS
- * Organiser une semaine sans écrans en impliquant les familles
- * Faire participer les familles à la vie scolaire de leur enfant (après-midi récréatives, porte ouverte, découverte temps classe,...)
- * Réfléchir au goûter d'anniversaire des enfants dans les classes pour qu'il n'impacte pas leur appétit le midi
- * Mettre en place un fonctionnement commun lors de la rénovation des cours d'écoles (brigade propreté)
- * Organiser une rotation des menus pour que les repas végétariens et les repas avec poisson ne soient pas proposés que sur des jours fixes
- * Proposer un produit laitier à chaque repas (fromage, yaourt, produit laitier dans les préparations culinaires...)
- * Poursuivre l'engagement autour du jardin et du développement durable (tri des déchets, plantations avec les classes,...)
- * Organiser temps conviviaux pour les équipes éducatives (prendre un repas en commun une fois par semaine au minimum par exemple)
- * Mettre en place une formation du personnel sur la communication bienveillante
- * Organiser la sieste des petites sections dans le bâtiment de l'école maternelle ½ heure maximum après le repas
- * Aménager un espace douche à la maternelle pour faciliter le change

* Rénover la pièce des ATSEM

....

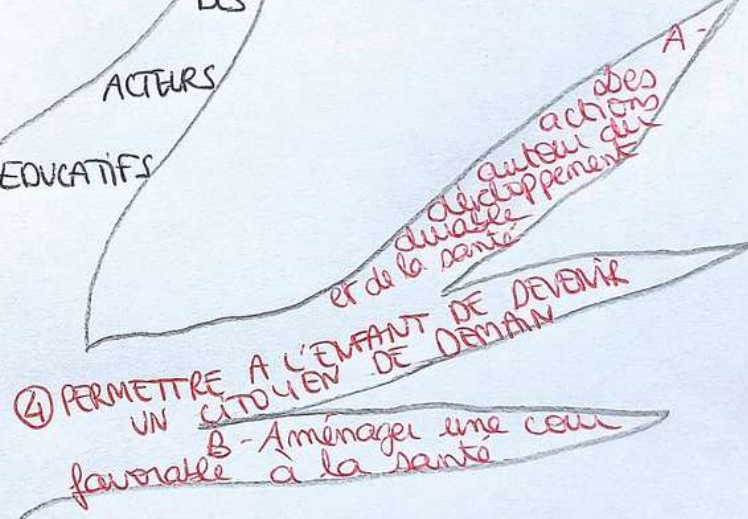
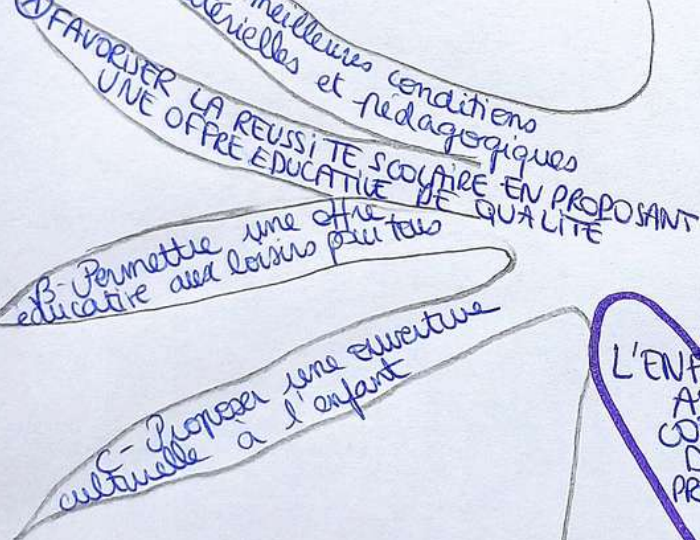
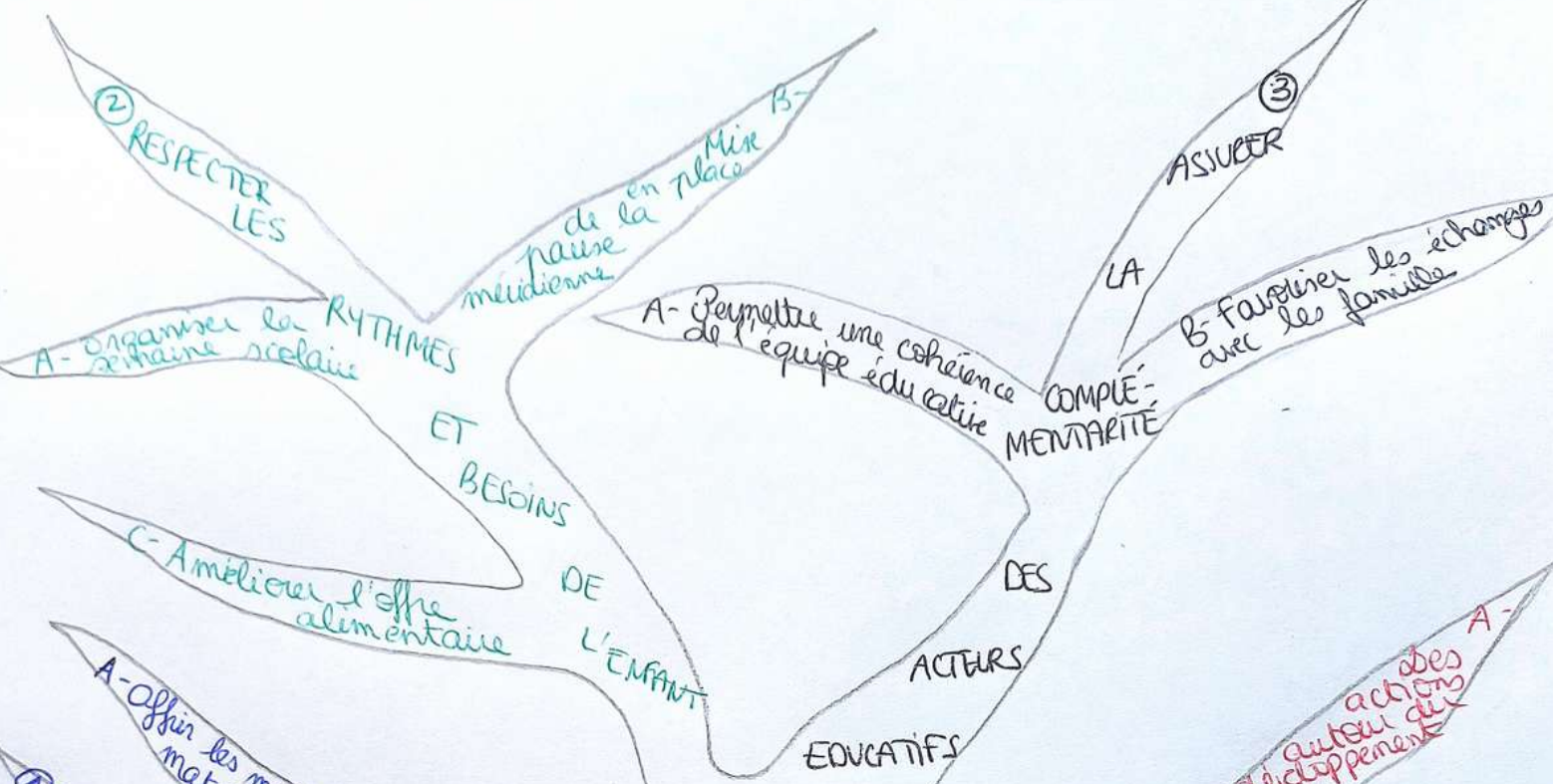
Après une prise de conscience qu'il fallait d'avantage se réunir afin de discuter de l'élaboration du PEDT et des projets et actions à mener, nous nous rendons compte qu'il y a énormément de sujets à exploiter, à développer, et surtout à évaluer afin d'avancer dans ce projet collectif.

Après un rassemblement des acteurs éducatifs, il sera nécessaire de se rassembler régulièrement afin de faire le point, pourquoi aussi ne pas créer des comités de pilotage distincts par rapport aux différents projets proposés et ainsi de faire le bilan ensemble. Notre dernière réunion du PEDT a eu lieu ce 30 mai 2024 et nous a permis d'élaborer un nouveau bilan.

Notre but est de continuer ensemble à placer **l'enfant au cœur du projet.**

En ce qui concerne l'évaluation du PEDT, nous nous aidons du document mis en place par le DSDEN et la CAF «guide évaluation PEDT».

L'ENFANT AU COEUR DU PROJET



- l'amicale laïque
- le centre social
- le DSDEN
- la famille
- les enseignants
- l'équipe du restaurant scolaire
- les élus
- le RAM
- les associations
- les animateurs
- la CAF
- les services techniques